

Engagement relatif à la participation aux tournois

Club _____

«Des expériences communes de hockey sur glace comme facteur de plaisir et de motivation»

- ✓ Les enfants sont répartis pour les tournois au mieux des nos connaissances et selon une approche orientée sur leur développement, en fonction de leur niveau de développement actuel.
- ✓ Les situations de sous-sollicitation et de sursollicitation manifestes sont évitées à tous les niveaux au sein de la catégorie concernée.
- ✓ Les possibilités d'Overage sont utilisées de manière adaptée à la situation, orientée vers le développement, indépendamment du genre et de façon individuelle (par ex. PAS d'engagements Overage pour gagner des tournois, PAS de « rétention » systématique des filles).
- ✓ Les convocations aux tournois ou invitations aux matchs ne sont PAS basées sur la présence aux entraînements et/ou sur des critères de performance. Au sein d'un même niveau (par ex. U9-1), tous les enfants doivent, dans la mesure du possible, bénéficier d'un accès équivalent aux tournois tout au long de la saison (nombre comparable de convocations).
- ✓ Les joueuses et joueurs convoqués sont engagés régulièrement et équitablement tout au long de la journée de tournoi. AUCUN traitement préférentiel ni mise en avant des joueuses ou joueurs les plus performants ou se distinguant davantage par leurs performances.
- ✓ Les entraîneures et entraîneurs connaissent le contenu du règlement des compétitions NAFS (art. 110 à 121) et s'efforcent de mettre en œuvre ces dispositions au mieux de leurs connaissances.

U9 Responsables de niveaux et entraîneur(s) principal(aux)				
No.	Nom	Prénom	Date	Signature

U12 Responsables de niveaux et entraîneur(s) principal(aux)				
No.	Nom	Prénom	Date	Signature

Par ta signature, tu confirmes avoir lu et compris les points ci-dessus et t'engages à aligner ton comportement et tes actions sur ces principes fondamentaux.